

Conseils des Chevaux et leur fédération

Les Conseils de Chevaux rassemblent les différents acteurs de la filière équine à l'échelle régionale, afin de favoriser leur collaboration et d'assurer leur représentation face aux institutions, dans l'intérêt commun.

par **Anne-Claire GRISON** - | 07.08.2012 |



Niveau de technicité :



Histoire

Le premier Conseil des Chevaux est créé en **1997** en région Basse-Normandie.

A ce jour, **22 Conseils de Chevaux** se sont créés en France : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Haute-Normandie, Ile de France,

Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Picardie/Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Provence Alpes Côtes d'Azur, Rhône-Alpes et La Réunion. Trois projets sont en réflexion, à St Pierre et Miquelon, en Nouvelle Calédonie et en Guyane.

Depuis 2000, ils sont rassemblés au sein de la **Fédération Nationale des Conseils des Chevaux de France**.

Structure

Les Conseils des Chevaux ou Conseils des Equidés sont des associations Loi 1901 qui rassemblent l'ensemble des acteurs de la filière équine au niveau régional.

Les Conseils des Chevaux sont administrés par un Conseil d'Administration et un Bureau.

Les membres des Conseils des Chevaux sont organisés en collèges rassemblant les membres d'un même secteur. Ils peuvent appartenir à plusieurs collèges.

Dans chaque région, les Conseils des chevaux sont associés à divers partenaires.



Missions

Le **rôle** des Conseils des Chevaux au sein de la filière équine est de :

- Rassembler les différents acteurs de la filière équine pour favoriser leur collaboration.
- Coordonner les initiatives et les actions des divers acteurs.
- Concevoir et mener des projets d'ensemble pour la filière en région.
- Orienter la politique régionale du cheval.
- Mener des actions de formation et d'information.

Les Conseils des Chevaux assurent aussi les **relations** avec les **organismes extérieurs** :

- Représenter l'ensemble de la filière auprès des institutions publiques.
- Promouvoir la filière équine dans toutes ses dimensions.
- Représenter l'ensemble de la filière équine régionale et relayer ses projets auprès des institutions publiques et privées.

La Fédération Nationale des Conseils des Chevaux (FCC)



La « Fédération nationale des conseils des chevaux et/ou des équidés » a été constituée le 26 Mai 2000, sous la présidence de Paul ESSARTIAL, afin de rassembler les Conseils de Chevaux des différentes régions.

La FCC :

- Accompagne la mise en place de Conseils des Chevaux et leur fonctionnement.
- Porte au niveau national le travail effectué par les Conseils des Chevaux.
- Favorise l'échange entre les Conseils des Chevaux et coordonne les travaux.
- Capitalise l'information.
- Fournit les outils nécessaires et cadre les actions des Conseils des Chevaux.
- Est l'interlocuteur auprès des institutions et organismes nationaux.

Pour en savoir plus

Consultez le [site Internet de la Fédération Nationale des Conseils des Chevaux](#) ; ainsi que les sites des Conseils des chevaux ou Conseils des équidés en régions.

En savoir plus sur nos auteurs

- **Anne-Claire GRISON** IFCE



Pour retrouver ce document: www.equipedia.ifce.fr
Date d'édition: 19 09 2020